

Communiqué de Stop Nucléaire 26/07 et Frapna **Drôme Nature Environnement**

Solidarité avec Greenpeace le 17 mai à 8h au tribunal de Privas

Mai 2018

Le 17 mai 2018, 22 militant(e)s de Greenpeace seront jugés au tribunal de Privas pour s'être introduits dans la centrale nucléaire de Cruas-Meysses, afin de dénoncer la fragilité des piscines d'entreposage de combustible usé. Alors que ces bâtiments sont ceux qui contiennent le plus de radioactivité dans une centrale nucléaire, ils ne sont pas protégés face aux risques d'attaques extérieures, comme le révèle le rapport de Greenpeace établi par 7 experts internationaux. Ce rapport a été remis à la Défense nationale, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Silence radio.

L'intrusion des militant(e)s démontre que la sécurité de ces piscines n'est pas assurée par EDF. Des militant(e)s de Greenpeace qui s'étaient introduits à Cattenom pour les mêmes raisons ont été condamnés en février 2018 par le tribunal de Thionville à des peines allant de 5 mois de prison avec sursis à **2 mois de prison ferme plus des amendes de 20 000 € auxquelles s'ajoute un versement de 50 000 € à EDF pour préjudice moral**. C'est cher payé pour avoir fourni un dossier d'alerte sur la sécurité.

Dans le même temps, EDF et le directeur de la centrale nucléaire ardéchoise ont été condamnés vendredi 9 février 2018 par le tribunal de police de Privas pour sa mauvaise gestion des déchets nucléaires. Le groupe énergétique français a ainsi été condamné à six amendes de 1 000 € et le directeur du site à six amendes de 500 € avec sursis.

Deux poids deux mesures, du sursis pour ceux qui mettent la population en danger de la prison ferme pour ceux et celles qui dénoncent ces faits.

Les organisations signataires vous appellent à venir nombreux-ses soutenir ces militant-e-s qui dénoncent pour nous le risque nucléaire que nous fait courir EDF. **Rendez-vous le 17 mai 2018 devant le tribunal de Privas à 8 heures.** (Pour en savoir plus sur l'organisation, consultez le site www.greenpeace.fr).